

BUDGET COMMUNAL 2021 - FONCTIONNEMENT DEPENSES	
Charges à caractère général	447 118,00 €
Charges de personnel	465 238,00 €
Atténuations de produits	9 706,00 €
Dépenses imprévues Fonctionnement	93 555,00 €
Virement à la section d'investissement	1 152 023,54 €
Autres charges gestion courante	180 090,00 €
Charges financières	121 254,00 €
Charges exceptionnelles	24 000,00 €
TOTAL DEPENSES	2 492 984,54 €

BUDGET COMMUNAL 2021 - FONCTIONNEMENT RECETTES	
Excédent antérieur reporté Fonctionnement	1 165 688,54 €
Atténuations de charges	6 143,00 €
Opérations d'ordre entre section	2 250,00 €
Produits des services	94 400,00 €
Impôts et taxes	860 735,00 €
Dotations et participations	297 828,00 €
Autres produits gestion courante	65 940,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL DEPENSES	2 492 984,54 €

BUDGET COMMUNAL 2021 - INVESTISSEMENT DEPENSES	
Solde d'exécution d'inv. reporté	813 048,44 €
Dépenses imprévues Invest.	100 972,00 €
Opérations d'ordre entre section	2 250,00 €
Remboursement d'emprunts	92 896,00 €
Immobilisations incorporelles	6 270,00 €
Immobilisations corporelles	992 511,00 €
Immobilisations en cours	590 987,00 €
Travaux effectués d'office	20 000,00 €
TOTAL DEPENSES	2 618 934,44 €

BUDGET COMMUNAL 2021 - INVESTISSEMENT RECETTES	
Virement de la section de fonct.	1 152 023,54 €
Dotations Fonds divers Réserves	1 019 562,44 €
Subventions d'investissement	639 998,00 €
Travaux effectués d'office	20 000,00 €
TOTAL DEPENSES	2 831 583,98 €

Les charges à caractère général (Chapitre 11).

La base de calcul prise est une moyenne des 3 dernières années avec les points les plus hauts. Notre stratégie est d'anticiper les imprévus et donc de prévoir un montant plus large.

Exemple sur entretien de la voirie le coût du déneigement..., entretien des bâtiments publics...

Les charges de personnel (Chapitre 12) :

Hausse du taux comparatif entre 2021 et 2020 de 12 % expliquée par l'embauche de deux personnes pour reprise du ménage du gymnase, de la mairie et de la maison de santé. Hausse également due au remplacement de personnel à l'école ou autre personnel suite COVID par des intérimaires.

Les charges de gestion courante (Chapitre 65)

Charges qui concernent la contribution incendie, subventions associations et CCAS, indemnités des élus.

Les dépenses exceptionnelles (chapitre 67)

Le montant de 24 000 € correspond à une annulation de titre pour contentieux locatif.

Le virement à la section d'investissement (Chapitre 023) 1 152 023,54 €.

Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Ce sont les redevances périscolaires : cantine et garderie.

Les impôts et taxes (Chapitre 73)

Reconduction à l'identique du réalisé 2020 dans l'attente des bases d'imposition.

Les dotations et participations (chapitre 74)

Reconduction à l'identique dans l'attente des informations de la DGCL.

Les produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre regroupe les locations. Le montant reste identique à celui de 2020.

Les investissements mobiliers et immobiliers programmés (chapitre 20/21/23)

IL s'agit de nos projets d'investissement comme la création d'un parc et parkings, de la vidéoprotection, la piste de BMX, la réhabilitation du foyer municipal entre autres.

Les recettes nécessaires à l'équilibre de la section investissement

Chapitre composé du virement de la section de fonctionnement, du FCTVA à savoir la TVA récupérée tous les deux ans, des subventions, de la taxe d'aménagement ainsi que des dotation fonds divers et réserves.

Pour 2021 le montant du capital emprunté est de 3 057 910.35 €.